

Le CESE a voté son avis sur « La place des jeunes dans les territoires ruraux »

PUBLIÉ LE 11/01/2017

Les jeunes constituent aujourd'hui une ressource sous-estimée pour le dynamisme des territoires ruraux et expriment un sentiment préoccupant d'abandon. Le Premier ministre a saisi le Conseil économique, social et environnemental (CESE) pour recueillir son expertise dans la compréhension des besoins et aspirations de cette jeunesse qui mérite toute l'attention des politiques publiques. L'avis « Place des jeunes dans les territoires ruraux » co-rapporté par Danielle Even (Groupe de l'agriculture) au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication présidée par Xavier Nau, et Bertrand Coly (Groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse) au nom de la section de l'aménagement durable des territoires présidée par Eveline Duhamel, recense les phénomènes et facteurs qui affectent les conditions de vie et l'accès à l'autonomie des jeunes de zones rurales, et présente des pistes d'évolutions des politiques publiques nationales ou territoriales permettant de répondre à ces défis. L'avis a été soumis au vote de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental le 11 janvier 2017, en présence de Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et adopté à l'unanimité des 178 votants.

[Télécharger](#)